

1 L'allongement de la durée de la vie fait qu'on devra travailler plus longtemps ?

V F

2 Le système par points que veut mettre en place ce gouvernement va faire baisser les pensions de retraites ?

3 Le montant des pensions des futurs retraités comme des retraités actuels ne sera plus garanti, il pourra baisser d'une année à l'autre ?

4 L'âge de départ à la retraite sera repoussé ?

5 Les femmes et les précaires seront les plus touchés par ce nouveau système par point ?

6 Le nouveau système de retraite sera plus égalitaire car un point aura la même valeur pour tout le monde.



PAS DE HASARD POUR MA
RETRAITE
JE VEUX SAVOIR QUAND ET AVEC COMBIEN JE PARTIRAI



VOUS NE CONNAITREZ VOS GAINS QU'À 62 ANS - VOUS NE CONNAITREZ VO



Réponses



1 FAUX le financement des retraites est parfaitement possible sans toucher le montant des pensions ni l'âge de départ. Il faut travailler sur les recettes (cotisations) et non sur les dépenses (voir propositions CGT).

2 VRAI car ce sera basé sur la carrière entière des salariés alors que jusqu'à présent ce n'était pas le cas 25 meilleures années dans le privé avec les primes, 6 derniers mois sans les primes pour les fonctionnaires.

3 VRAI la valeur du point sera fixée chaque année en lien avec le budget du gouvernement

4 VRAI même si le gouvernement ne l'affiche pas, comme les salariés en partant au même âge qu'auparavant 62 ans ils verront leurs pensions diminuées, ils seront dans l'obligation de travailler au moins jusque 64 voire 65 ans pour toucher le taux plein.

5 VRAI cela est dû à la prise en compte de la totalité de la carrière souvent hachée et aux différences de salaires qui perdurent encore à ce jour.

6 FAUX La valeur du point sera la même pour tout le monde mais le nouveau système sera plus injuste car seuls les plus riches pourront se payer une retraite par capitalisation pour compenser la baisse des pensions du régime général.



La retraite de demain se construit dès aujourd'hui !

Pour la CGT, il faut préserver et améliorer notre modèle social. Pour gagner de meilleures retraites, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales, part de notre salaire socialisé. Ensemble, nous devons exiger :

- **Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans,**
- **Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.**
- **La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.**
- **La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. L'aménagement des fins de carrières avec un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.**
- **La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1er emploi.**
- **La suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites**
- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes c'est 6,5 milliards d'euros pour les retraites.**

**Pour gagner de meilleures retraites,
de meilleurs salaires, des services
publics pour tous et partout,
mobilisons-nous le 24 septembre !**





VOUS NE CONNAITREZ VOS GAINS QU' A 62 ANS

PAS DE HASARD POUR MA
RETRAITE
JE VEUX SAVOIR QUAND ET
AVEC COMBIEN JE PARTIRAI

